



## COMMUNE DE CHESEREX

Rue du Vieux-Collège 38, 1275 Chésereux  
t 022 369 90 40 – f 022 369 90 49  
greffe@cheserex.ch – www.cheserex.ch

### Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 13 mars 2008

#### Préavis municipal 28/2008 : Adoption du plan directeur communal (PDCom)

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le Plan Directeur Communal de Chésereux (PDCom), tel que présenté.

#### Préavis municipal 29/2008 : Crédit d'étude d'une piscine couverte

Le Conseil communal a décidé :

1. d'accepter le 1<sup>er</sup> amendement proposé par la commission des finances modifiant le 4<sup>e</sup> point de la décision comme suit :

- qu'en cas de réunion de toutes les conditions nécessaires à l'exécution de ce projet, la commune de Chésereux cédera **gratuitement** à l'AIAB, dès la délivrance du permis d'utiliser, sa part **d'investissement pour cette réalisation, soit un montant total de CHF 5 millions. Le terrain nécessaire sera mis à disposition de l'AIAB mais restera propriété de la commune de Chésereux. de propriété sur cet objet, pour un montant de CHF 5 millions., en renonçant à toute location ou intérêt pour les montants cédés.**

2. d'accepter le 2<sup>e</sup> amendement proposé par M. Pascal Steimer précisant le 2<sup>e</sup> point de la décision comme suit :

- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude d'une piscine couverte de CHF 400'000.00 (quatre cent mille francs suisses) pour le financement de cette étude, à prélever sur la trésorerie courante, **comprenant une étude d'impact de l'exploitation de la piscine sur la circulation dans le village, l'impact écologique au sens large et la consommation énergétique,**

et

- d'autoriser la Municipalité à mandater l'atelier d'architectes associés J.-C. Vuffray S.A. et Ch. Cardinaux à Nyon pour réaliser l'étude d'une piscine couverte, incluant toutes les prestations utiles pour l'application de la loi sur les marchés publics,
- que ces autorisations ne seront exécutoires qu'en cas d'acceptation similaire de la part de l'Association Intercommunale Assé et Boiron (AIAB), prévue à une date ultérieure.

Chésereux, le 14 mars 2008

Fabienne Monnaert

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 14 mars 2008 au 3 avril 2008